PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS (PGLM)

Portefeuille garanti Responsable - Modéré

Terme : 5 ans

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements

APERÇU

Le Portefeuille garanti Responsable - Modéré cible des entreprises sélectionnées avec soin pour leurs perspectives de croissance et pour la robustesse de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), il vous permet de profiter du potentiel de rendement de 50 sociétés issues de secteurs économiques et de régions du monde diversifiés, tout en protégeant votre capital. **Ce produit offre un rendement garanti minimal à l'échéance.**

Des entreprises ont été choisies pour chacun des facteurs ESG, en fonction des critères suivants :
- L'entreprise a un potentiel de croissance intéressant.
- Les enjeux reliés au facteur (E, S ou G) sont déterminants pour l'entreprise.
- L'entreprise est évaluée positivement pour ses pratiques ESG en général, et en particulier pour celles liées au facteur (E, S ou G).

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts[1]
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition annuelle du rendement garanti[2] et imposition à l'échéance du rendement variable
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible aux régimes enregistrés
- Versement des intérêts à l'échéance
- Aucuns frais de gestion
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 $ à 24 999 $	25 000 $ à 9 999 999 $
Rendement annuel composé garanti minimal	1,797 %	1,893 %
Rendement annuel composé maximal	5,895 %	5,978 %
Rendement cumulatif garanti minimal	9,309 %	9,829 %
Rendement cumulatif maximal	33,159 %	33,679 %
Taux de participation	100 %	100 %

Dates clés	
Période de vente	17 novembre 2026 au 18 janvier 2027
Émission du placement	17 février 2027
Échéance du placement	17 février 2032

Renseignements supplémentaires : Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur ou à la détentrice à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation. Les rendements indiqués ci-dessus pourraient être légèrement supérieurs lors de l'émission du placement. La caisse est l'émetteur du placement.

[1]Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter lautorite.qc.ca.
[2]Incluant l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le Portefeuille garanti Responsable – Modéré comprend une composante à rendement fixe et trois composantes à rendement variable dans les proportions suivantes :



Composante	Type de rendement	Pondération (%)
Épargne à terme	Fixe	25,00
Panier Environnement	Variable	30,00
Panier Social	Variable	15,00
Panier Gouvernance	Variable	30,00
Total		100

Composantes à rendement variable



Secteur	Pondération (%)
Services financiers	22,00
Technologies	16,00
Consommation discrétionnaire	14,00
Industriel	10,00
Communications	8,00
Consommation de base	6,00
Immobilier	6,00
Services publics	6,00
Soins de santé	6,00
Matériaux	4,00
Énergie	2,00
Total	100



Pays	Pondération (%)
États-Unis	18,00
France	16,00
Canada	12,00
Allemagne	10,00
Italie	10,00
Australie	8,00
Japon	8,00
Pays-Bas	8,00
Suisse	4,00
Danemark	2,00
Finlande	2,00
Norvège	2,00
Total	100

Aperçu des composantes à rendement variable du portefeuille.

Le **panier Environnement** est composé de 20 entreprises mondiales qui ont la même pondération. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la gestion de l'incidence de leurs activités sur l'environnement. Ce panier offre une exposition à des entreprises pour lesquelles les facteurs environnementaux sont déterminants.

Société	Secteur	Pays
Adobe Inc.	Technologies	États-Unis
Autodesk Inc.	Technologies	États-Unis
Dassault Systemes SE	Technologies	France
Denso Corporation	Conso. discrétionnaire	Japon
DR Horton Inc.	Conso. discrétionnaire	États-Unis
Ford Motor Company	Conso. discrétionnaire	États-Unis
Gecina SA	Immobilier	France
Hydro One Limited	Services publics	Canada
Mercedes-Benz Group AG	Conso. discrétionnaire	Allemagne
Quanta Services Inc.	Industriel	États-Unis

Société	Secteur	Pays
Renault SA	Conso. discrétionnaire	France
SAP SE	Technologies	Allemagne
Sherwin-Williams Company	Matériaux	États-Unis
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services publics	Italie
Tokyo Metro Co. Ltd.	Industriel	Japon
Truist Financial Corporation	Services financiers	États-Unis
UPM-Kymmene Oyj	Matériaux	Finlande
Veolia Environnement SA	Services publics	France
Vestas Wind Systems A/S	Énergie	Danemark
Vonovia SE	Immobilier	Allemagne

Le panier **Social** est composé de 10 entreprises mondiales qui ont la même pondération. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la gestion de l'incidence de leurs activités sur les collectivités. Ce panier offre une exposition à des entreprises pour lesquelles les facteurs sociaux sont déterminants.

Société	Secteur	Pays
BNP Paribas SA	Services financiers	France
BPER Banca SpA	Services financiers	Italie
Canadian Apartment Properties REIT	Immobilier	Canada
CSL Limited	Soins de santé	Australie
Intesa Sanpaolo SpA	Services financiers	Italie

Société	Secteur	Pays
ITOCHU Corporation	Conso. de base	Japon
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	Services financiers	Japon
Orange SA	Communications	France
Saputo Inc.	Conso. de base	Canada
Wolters Kluwer NV	Industriel	Pays-Bas

Le **panier Gouvernance** est composé de 20 entreprises mondiales qui ont la même pondération. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la gestion de l'incidence de leur gouvernance sur leurs activités. Ce panier offre une exposition à des entreprises pour lesquelles les facteurs de gouvernance sont déterminants.

Société	Secteur	Pays
Apollo Global Management Inc.	Services financiers	États-Unis
Axa SA	Services financiers	France
Banco BPM SpA	Services financiers	Italie
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers	Canada
Bayerische Motoren Werke AG	Conso. discrétionnaire	Allemagne
Capgemini SE	Technologies	France
Chipotle Mexican Grill Inc.	Conso. discrétionnaire	États-Unis
Fresenius SE & Co KGaA	Soins de santé	Allemagne
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	Industriel	Italie
ING Groep NV	Services financiers	Pays-Bas

Société	Secteur	Pays
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Conso. de base	Pays-Bas
Novartis AG	Soins de santé	Suisse
NXP Semiconductors NV	Technologies	Pays-Bas
Shopify Inc.	Technologies	Canada
STMicroelectronics NV	Technologies	Suisse
Telenor ASA	Communications	Norvège
Telstra Group Limited	Communications	Australie
Telus Corporation	Communications	Canada
Transurban Group	Industriel	Australie
Westpac Banking Corporation	Services financiers	Australie

Les sociétés composant les paniers ont été sélectionnées sur la base de la Politique d'investissement responsable des produits structurés Desjardins (accessibles à l'adresse suivante : https://www.desjardins.com/particuliers/epargne-placements/placements-garantis-lies-marches). Elle est sujette à changement sans préavis. Veuillez-vous référer à la Convention de placement pour plus de détails sur les paniers.

CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- recherchez un placement avec une approche d'investissement responsable ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Exception faite du rendement garanti, ce placement diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,55 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulatif maximal est indiqué dans la section Aperçu.

Calcul du rendement garanti

Le rendement annuel composé de la composante à rendement fixe correspond au plus élevé des trois taux suivants :

- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 17 novembre 2026 ;
- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 9 février 2027 ;
- un taux d'intérêt supérieur aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus et établi par Desjardins ;

assorti d'une bonification de taux d'intérêt, comme indiqué dans le tableau ci-contre.

Bonification de la composante à rendement fixe	
500 $ à 24 999 $	0,05 %
25 000 $ à 9 999 999 $	0,40 %

Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé des composantes à rendement variable tient compte de la performance des titres dans le portefeuille. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chaque élément, indiquée dans la section Composition du placement.
Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.
Le rendement de chacune des composantes à rendement variable du portefeuille est soumis à un maximum.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.
Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence. Par conséquent, il pourrait être nul à l'échéance. Cependant, le rendement fixe du portefeuille est garanti. De plus, le capital est garanti à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés. Pour ce faire, ouvrez une session dans AccèsD, puis allez dans la section Épargne et placements, ou consultez le desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD (si le placement est admissible au renouvellement en ligne) ou à votre conseiller ou conseillère, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit dont la nature et le terme sont similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER OU CONVERTIR MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

C'est possible. Une fois par an, après la troisième année de détention, vous pouvez convertir votre placement en un autre placement garanti lié aux marchés, ou encore le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Le rachat et la conversion sont sujets à certaines conditions. Veuillez consulter la convention de placement pour connaître les modalités.

Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.

Certaines exceptions peuvent s'appliquer – veuillez consulter la convention de placement pour obtenir plus d'information à cet égard.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller ou conseillère d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/pglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller ou conseillère de Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

PRIX ET DISTINCTIONS



L'investisseur ou l'investisseuse devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.
Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.
Desjardins et Desjardins Gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.